VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE

—POUR—

ACEMENTS SURS, LUCRATIFS ET S'AMELIORANT

7

TS DE CHOIX ET SPACIEUX ET LOTS DE TERRE DE VALEUR DANS LE TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION DE FRANÇOIS LACROIX.

No 9.804—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau, 326 rue Carondelet. JEUDI, le 24 janvier 1907, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 21 décembre 1906, dans l'affaire et pour le règlement de la succession de François Lacroix, il sera vendu à l'enchère publique à savoir

Un filet de terre situé dans le Faubourg Franklin, dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, désigné par le numéro 185 (maintenant numéro 1229), sur le plan original divisé en 24 lots sur un plan particulier dressé par L. Burgi le 9 mars 1832, et déposé en l'étude de Joseph Cavillier, ancien notaire en cette ville.

Trente lots de terre, ensemble avec tous les droits, etc., situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros 1 à 30 inclusivement, et composant le tout du numéro 221 borné par les rues Humera, Law, Deer et Magistrat, par un plan dressé par Fréman, architecte, le 9 janvier 1867, déposé en l'étude d'Abel Dreyfous, ancien notaire, le lot numéro 1 formant l'encoignure des rues Magistrate et Deer et mesurant 29 pieds 4 pouces de face à la rue Deer par 100 pieds de profondeur et faisant face à la rue Law. Les lots 2 à 10 inclusivement mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Deer, par 100 pieds de profondeur, le lot numéro 11 formant l'encoignure des rues Deer et Law, 138 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Deer, par 100 pieds de profondeur et à la rue Law. Les lots numéros 12 à 15 mesurant chacun 27 pieds 4 pouces de face à la rue Law 150 pieds 11 pouces et 8 lignes de profondeur. Le lot Numéro 16 formant l'angle des rues Law et Hunters, mesurant 33 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Law par 100 pieds de profondeur. Le lot No 25 formant l'encoignure des rues Hunters et Magistrate mesurant 29 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Hunters par 100 pieds de profondeur et façade à la rue Magistrate. Les lots Numéros 27 à 30 inclusivement mesurant chacun 27 pieds 4 pouces de face à la rue Magistrate par 150 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur.

Onze lots de terre dans le troisième district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement dans l'îlet borné par les rues Féliciana, Génie, Montagne et Libérale sur un plan de Henry B. Boudousquié, architecte, le 13 février 1866. Lesdits lots mesurant d'après ledit plan comme suit. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Génie et Féliciana et 31 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue Féliciana sur 115 pieds de profondeur et à la rue Génie. Les lots Nos 2 à 11 inclusivement mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Féliciana sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 11 formant l'angle des rues Féliciana et Libérale.

Un certain lot de terre (excepté aux lots appartenant à Gustave Miltenberger) désigné par le numéro 1220, dans le Troisième District de cette ville, borné par l'avenue Lafayette, les rues Pert, Vérita et Force, mesurant d'après la mappe de la ville, enregistrée en le bureau de la ville, une copie desquels dits diagramme et extrait est annexée à un procès-verbal de M. J. Ker, notaire, daté le 12 septembre 1866, 241 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à l'avenue Lafayette et la rue Pert, 267 pieds 7 pouces aux rues Vérita et Force.

Un certain lot de terre désigné comme lot 14 situé rue Espagne (contigu au lot désigné sous le No 13) dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 643 lequel est borné par les rues Washington, Espagne, Clairborn et Robertson, et mesurant 32 pieds de face à la rue Espagne par 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Un certain lot entier de terre situé dans le Troisième District de cette ville désigné comme le No 1021 borné par l'avenue Washington, les rues Espagne, Genius et Celestine, mesurant d'après la mappe de la ville, un diagramme en extrait lequel est marqué "C" est annexé à un procès-verbal de M. J. Ker, notaire 321 pieds 2 pouces et 7 lignes à l'avenue Washington et la rue Espagne et 270 pieds 2 pouces à la rue Genius et Célestine.

Un lot de terre No 44, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Magistrate, Mathilda, Law et Emilie mesurant 341 pieds 2 pouces et 3 lignes de face aux rues Emilie et Mathilda par 236 pieds sur chacune des dites rues Law et Magistrate.

Un lot de terre No 47 dans le Troisième District de cette ville, borné par l'avenue Florida, les rues Law et Mathilda, mesurant 341 pieds 2 pouces et 3 lignes de face sur chacune des dites rues Mathilda et Emilie, par 236 pieds de face sur chacune des rues avec ne Florida et la rue Law.

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, borné par l'avenue Florida, les rues Désiré, Industrie et Elmire, désigné par le No 40, sur un plan daté le 12 septembre 1871 ledit lot de terre mesurant d'après ledit plan 240 pieds 10 pouces 3 lignes à l'avenue Florida et la rue Industrie et 341 pieds 2 pouces 5 lignes sur les rues Désiré et Elmire.

L'attention des pacteurs est appelé à cette splendide occasion en vue des faits, que la propriété du Troisième District est surtout la partie du fond de cela offre des avantages exceptionnels pour placements sûrs et profitables, avec un futur certain et s'améliorant. Le prudent et prudent place sûrement son argent dans cette section particulière vu qu'aucune autre section de cette ville à présent offre la même perspective commerciale.

Conditions de la vente—Comptant. Les taxes de 1907 de devant être assumées par les acquéreurs. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Charles Schneidau notaire. Le 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

Wilmans Wall, avocat. 23 déc—23 30—jan 6 13 20 23 24

JUGES JUDICIAIRES | AVIS DE SUCCESSIONS.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 1214 rue St Philippe, entre les rues St Claude et Tremé.

L'Union Homestead Association vs la succession d'Alfred B. Philips.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79.532—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Perdido et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 janvier 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 453, borné par les rues Canal, Douane (maintenant Iberville) et Clark et l'avenue Hagan, ledit lot étant désigné par le No 22 et mesurant trente deux pieds de face à l'avenue Hagan et cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes et demie de profondeur, mesure américaine, d'après un plan annexé à un acte de vente passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 7 mai 1892.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Walshe & Buck, avocats pour la demanderesse.

—o—21 22 28—jan 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

—o—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Sur Perino vs William Martin et Martin Willis.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 27.347. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wylie Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Iberville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 9me jour de janvier 1907, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:—Un lot de cigares, 1 machine à gomme, "pool table", balles, queues, rack rover, 1 graphophone, records, 1 coffre-fort en fer, 1 lot de liqueurs assorties, 1 case de bouteilles, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.—Conditions: Comptant.—WM. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Geo. E. Unterkamer, avocat pour le demandeur. 29 déc—29—jan 3 9

Succession vacante de Edward McMahon

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81.307—Division E—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward McMahon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. T. Florance, avocat.

29 déc—29—jan 2 7

Succession vacante de Edouard Maignan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 81.306—Division A—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession vacante de Edouard Maignan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 29 déc—29—jan 2 7

Succession de Edouard Hansen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80.580—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Emilie Randers et Aurora Carran, exécutrices testamentaires de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas F. Claiborne, avocat. 29 déc—29—jan 2 7

Succession de J. G. Hawkes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 79.032—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat. 29 déc—29—jan 2 7

Succession de Mme Catherine Bergin, Veuve de Charles Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81.264—Division E—Attendu que Mme Marie C. Ferguson, veuve de Peter McGinn, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Catherine Bergin, veuve de Charles Petit, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Frank McGloin, avocat. 22 déc—22 26 31

Succession de Pierre Cazamouyaret ou Cazamouyaret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80.388—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat. 27 déc—27 31—jan 5

Succession de Georgia Belle Collier, aussi connue comme Doris Sheldon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 81.180—Division D—Attendu que William R. Hutchinson a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Georgia Belle Collier, aussi connue comme Doris Sheldon, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Julian R. Habana, avocat pour l'administrateur. 22 déc—22 26 31

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—No 79.463—Division E—Succession de James K. McDaniel—Attendu que W. O. Murphy a dûment produit la preuve devant la cour qu'il a été nommé gardien des mineurs Cordie McDaniel, Webster McDaniel et Mary McDaniel, tous résidents du comté de Pike, Etat de l'Alabama; que lesdits mineurs ont des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane et que ledit gardien désire enlever lesdits propriété et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat de l'Alabama le domicile desdits mineurs.

Maintenant c'est pourquoi avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées de faire savoir la cause s'il y a, ont ou peuvent dans les trente jours de la date de la première publication de cet avis pourquoi la demande dudit W. O. Murphy, gardien, ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.

P. A. DUCDING

Député Greffier.

5 déc—5 12 19 26—jan 3

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA NOUVELLE BATISSE ET LOTS VACANTS

—DE LA—

"N. O. PURE MILK CO., Ltd",

AVENUE TULANE ET RUE TELEMAQUE.

A L'ENCAN.

JEUDI, LE 10 JANVIER 1907.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire intitulée Octave J. Villeré vs New Orleans Pure Milk Co., Ltd., No 80,284, rendu le 6 décembre 1906, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 10 janvier 1907, la propriété foncière ci après

(1) Cinq (5) lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Tulane, les rues Télémaque, d'Hémécourt et Genois et mesurant ensemble 122' 9" de face à l'avenue Tulane, 164' 8" 6"' sur la rue Télémaque, 138' 6" 4"' sur une ligne parallèle à la rue d'Hémécourt et courant vers la rue Genois; de là 29' 8" sur une ligne parallèle à la rue Genois et courant vers l'avenue Tulane, delà 17' 2" 4"' sur une ligne parallèle à l'avenue Tulane et courant vers la rue Télémaque, et delà 120 sur une ligne parallèle à la rue Genois courant à l'avenue Tulane, le tout plus ou moins.

P. S.—Les machines, bouilloires, tuyaux de cheminée, tuyaux et fils électriques et installations ne seront pas inclus dans la vente mais seront vendus séparément de la bâtisse.

(2) Deux (2) lots vacants, dans le même îlet et contigus à la propriété susmentionnée, mesurant chacun 31' 1" 7"' de face à l'avenue Tulane sur 120' de profondeur.

(3) La ferme modèle de laiterie avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans la paroisse de Tangipahoa, à environ un quart de mille S. O. de la ville de Hammond, et à environ un mille de la station de Hammond, sur le I. C. R. R., et décrit comme suit: (A) Le 1/4 E. du 1/4 N. E. de la Section 35, (B) la 1/2 E du 1/4 N. E. du 1/4 S. E. de la Section 35, (C) la 1/3 O. du 1/4 N. E. du 1/4 S. E. de la Section 35, contenant en tout 80 acres, plus ou moins, et étant dans le Township 6 S., R. 7 E.

Conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance pour des billets des acquéreurs, payable un et deux ans après date, avec 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue. Les actes devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.

La "German American Savings Bank and Trust Company", Receveur.

Omer Villeré, Avocat.

9 déc—9 16 27 30—jan 6 10

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

La nouvelle et imposante construction, complètement équipée avec toutes les installations modernes, Nos 628 et 630 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp Dernièrement occupée par la "German Insurance Co" Freeport, Ill. Magnifique localité commerciale dans le centre du commerce. Une bâtisse idéale pour Banque, Compagnie d'Assurance ou n'importe quel grande institution.—Classe O. Cour Civile de District "The German Insurance Company of Freeport".—No 81,029, Division B Cour Civile de District—A l'encan, JEUDI, le 24 janvier 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 24 janvier 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 12 décembre 1906, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 171, borné par les rues Commune, St Charles, Camp et Gravier, désignés comme lots Nos cinq et six sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer de cette ville et dénommé de G. E. Stringer, ancien notaire en cette ville, le 3me jour de mars 1820, lesquels dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun vingt deux pieds six pouces et deux lignes (22' 6" 2") de face à la rue Commune, et vingt deux pieds six pouces et une ligne (22' 6" 1") dans le fond, ledit lot No cinq mesurant en profondeur cent neuf pieds six pouces et six lignes (109' 6" 6") sur la ligne séparant ce lot No quatre et cent dix pieds et une demie ligne (110' 1 1/2") sur la ligne séparant de lot No six, et ledit lot No six mesurant en profondeur cent dix pieds, un pouce et une demie ligne sur la ligne le séparant du lot No cinq (110' 1" 0. 1/2") et cent dix pieds, neuf pouces et trois lignes (110' 9" 3") sur la ligne le séparant des lots No sept et onze sur ledit plan.

Les améliorations comprennent la nouvelle bâtisse substantielle Nos 628 30 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, la bâtisse est équipée avec toutes les installations modernes, chaudière grande capacité, comme restaurant, avec parages en toutes après de grands bureaux avec plancher en chêne scié en carrés et magnifiquement peint. Grande et spéciale voûte construite d'après la méthode moderne de construction, aussi un élévateur pour frêt et en fait tout ce qui constitue une bâtisse de bureaux de première classe pour institutions d'affaires de premier rang.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, ou en un an le tout à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur incluant tous les frais de certificats, pardevant James B. Rosser, Jr. notaire. L'acquéreur devant déposer comptant au moment de l'adjudication comme argent sacrée dix (10) pour cent du prix d'achat.

WILLIAM C. NIBLACK.

J. W. DAVEY, Jr. Receveurs.

Max Dinkelspiel, W. O. Hart, Avocats. 20 déc—20 23 30—jan 6 13 20 24

Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSIONS DE ADAM SCHLOESSER ET DE SA FEMME MARTHA ELIZABETH STENGEL.

No 96—P. D. Vingt huitième Cour Judiciaire de District de la Louisiane pour la Paroisse de St Jean-Baptiste.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI, le 10 janvier 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 3 décembre 1906 par l'Hon. Preston E. Edrington, juge de la sus-dite Cour dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Thalie et Erato, et désigné comme lot No 17 de l'îlet No 10, sur un plan fait par C. A. Hedin, architecte, daté le 21 avril 1851 déposé comme plan No 84 en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue Howard par une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 1326 et 1328 rue Howard et comprennent un joli cottage double retiré de la banquette, et contenant 6 chambres, citerne, hangar etc., de chaque côté.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, désigné par le lot No 11 de l'îlet No 17, borné par les rues Melpomène, Thalie, Liberté et Howard, d'après un plan fait par George L. Dunbar, voyer, sous la date du 1er avril 1848 déposé en l'étude d'Adolph Massieau, ancien notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans lequel lot étant mesurant 32 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un joli cottage double, en bois désigné par les Nos 1408 et 1410 rue Howard, contenant de chaque côté 4 chambres, etc.

3° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Berlin, Girod, Franklin (autrefois St Pierre) et Saratoga (autrefois St Jean) désigné par le No 132, d'après un plan dressé par Delafield, architecte, en mars 1832, déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire, lequel lot mesurant 26 pieds de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1907 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant F. J. Prevéraud, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. M. Hudson, avocat. 9 déc—9 16 23 30—jan 6 10

Danziger & Tessier

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le cottage double bien situé 2123 et 2125 rue Villeré,

Entre les rues Français et Champs Elysées

Succession de Ovide C. Blandin.

No 78,406—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 10 janvier 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 décembre 1906 de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la susdite cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Girod (ou Villeré), Champs Elysée, St Jean Baptiste, maintenant Robertson et Français laquelle propriété mesurant d'après le titre, quarante pieds six pouces de face à la rue Girod (ou Villeré) par une profondeur de soixante huit pieds quatre pouces entre lignes parallèles et d'après un devis d'arpentage fait par Edgar L. Lewis, voyer, daté le 27 novembre 1906 quarante et un pieds de face à la rue Girod (ou Villeré) par une profondeur entre lignes parallèles de soixante huit pieds quatre pouces commençant à une distance de cent pieds de l'avenue Champs Elysée.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit d'un an et deux ans à l'option de l'acquéreur représentée par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, de la date d'adjudication jusqu'au paiement garantie par lien de vendeur et privilèges et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente. L'acquéreur devant tenir la bâtisse assurée et de transférer les polices au porteur des billets, devant assumer les taxes pour 1907 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire aux frais de l'acquéreur.

A. Fred Grima, avocat.

9 déc—9 16 23 30—jan 6 10

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi îlet de terre dans le troisième district, rue Bruxelles, entre les rues White et Séré,

MERCREDI, le 9 janvier 1907, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 7 novembre 1906, dans l'affaire de la succession de François Carrère, No 79 963 de son dossier je vendrai à l'encan, devant le bureau du soussigné, au moment ci-dessus mentionné ci après

Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 2319 borné par l'avenue Paris, les rues Bruxelles, White et Séré, désigné par le No 13 sur un plan de I. H. Pilié, voyer, daté le 31 mars 1858 et déposé en l'étude de Auzébe Bonny, ancien notaire, lequel morceau mesurant en mesure américaine 319' pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Bruxelles, 86 pieds 0 pouces 4 lignes de face à la rue White, 320 pieds de face à la rue Séré, 74 pieds 11 pouces 2 lignes de face à l'avenue Paris et 31 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne courant de la rue White à l'avenue Paris.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un an dans des billets de l'acquéreur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par lien de vendeur et hypothèque, l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et transférer la police au porteur du billet. L'acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et vente sans expédition et 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant en plus et au-dessus du prix de l'adjudication toutes les taxes pour 1907 et de déposer dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication et devant avoir droit aux loyers qu'à partir du passage de l'acte de vente.

L'acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

GEO. ST. PAUL, Encanteur,

127 rue Carondelet.

9 déc—9 16 23 30—jan 2 9

Danziger & Tessier

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis Hamilton.

No 80.004—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI, le 24 janvier 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 décembre 1906, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 665, bornés par les rues Gravier, Rendon, Perdido et Lopez, lesdits lots sont désignés par les Nos 19 et 20 et mesurant chacun 31 pieds, 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Gravier par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'acquéreur payant les taxes de 1907; 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 déc—23 30—janv 6 13 20 24.

Jas. A. Brennan

—o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles et effets mobiliers

Succession de Mme Catherine Donegan, veuve en premier mariage de Francis McCoy et en second mariage d'Edouard McKeever.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E. No 80,804.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur. En vertu d'un ordre daté et signé le 10 décembre 1906, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique sur les lieux: 623 rue St Joseph, MERCREDI, le 2 janvier 1907, à 11 heures a. m. Un lot de meubles et effets mobiliers d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

JAS. A. BRENNAN, Encanteur.

23 déc—23 30 31—jan 2

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—No 79.463—Division E—Succession de James K. McDaniel—Attendu que W. O. Murphy a dûment produit la preuve devant la cour qu'il a été nommé gardien des mineurs Cordie McDaniel, Webster McDaniel et Mary McDaniel, tous résidents du comté de Pike, Etat de l'Alabama; que lesdits mineurs ont des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane et que ledit gardien désire enlever lesdits propriété et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat de l'Alabama le domicile desdits mineurs.

Maintenant c'est pourquoi avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées de faire savoir la cause s'il y a, ont ou peuvent dans les trente jours de la date de la première publication de cet avis pourquoi la demande dudit W. O. Murphy, gardien, ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.

P. A. DUCDING

Député Greffier.

5 déc—5 12 19 26—jan 3

Eiseman & Lazarus

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wesley Washington.

DESIRABLE

Cottage Simple,

No 2414 RUE SEPTIEME

A L'ENCAN

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières.

MERCREDI, 9 JANVIER 1907 A MIDI.

VENTE par EISEMAN & LAZARUS, No 712 rue Commune—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 26me jour de novembre 1906, et adressé à Meyer Eseman, encanteur, nous vendrons à l'enchère publique à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières Nos 225 27-29 rue Baronne, MERCREDI, le 9 janvier 1907, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, (portant le numéro municipal 2414 rue Septième,) situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Septième, Huitième (autrefois Harmonie), Howard et Freret, ledit lot est désigné par le No 4, sur un devis fait par S. G. Del'Isle, ingénieur civil et voyer, daté le 7 déc. 1895 et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 28 déc. 1895, et mesurant trente pieds de face à la rue Septième par une profondeur de soixante et une pieds six pouces sur la ligne de côté la plus près de la rue Howard et trente huit pieds un pouce sur la ligne de côté la plus près de la rue Freret.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en 1 et 2 ans, en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur ensemble avec les frais des certificats nécessaires pour compléter la vente et pour allégement général. L'acte de vente pardevant A. Guilbault, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication avec

EISEMAN & LAZARUS

Encanteurs, No 712 rue Commune.

Geo. Montgomery, avocat

9 déc—9 16 23 30—janv 6 9

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mlle Camille Demelis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 79.136—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Auguste Huard, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. J. Villeré, avocat.

22 déc—22 26 31

VENTES A L'ENCAN

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Magnifique Etendue de Terre sur le Prolongement de la rue State.

Un Placement de Mérite.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 3 janvier 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 21 novembre 1906, et signé le 27 novembre 1906 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la Howcott Land Co. Ltd. vs Dr Geo. B. Lawrason, No 80,535, la propriété ci-après décrite, à savoir

Une portion de terre comprenant la partie inférieure ou l'arrière fond de Bloomingdale, commençant 1.900 pieds au-delà du bout de la rue State, s'étendant en profondeur entre les lignes inférieures et supérieures de Bloomingdale à un point où lesdites lignes se rencontrent, lequel point est marqué "E" sur un plan par Benjamin Buisson, voyer, daté le 1er décembre 1838 et annexé à un acte passé pardevant E. L. Lewis, notaire, le 18 avril 1853, et enregistré dans le Bureau des Transferts, livre de transfert de Jefferson No 1, à la page 605, laquelle portion de terre mesurant sur le côté du fleuve Mississippi, sur une ligne presque perpendiculaire à la rue State, 199 pieds, ladite portion de terre étant aussi particulièrement décrite sur un devis d'arpentage annexé à la pétition en ce procès. Par l'effet de ce jugement est exceptée cette portion de ladite étendue de terre jusqu'au vendée à la Mississippi Valley Railroad pour un droit de passage, lequel droit de passage traverse ladite étendue jusqu'aux angles droits et mesurant 104 pieds plus ou moins en largeur.

Con